

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE LAVIOLETTE-SAINT-AURICE**

30 OCTOBRE 2024

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE
CONSTRUCTION, MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN
IMMEUBLE (PPCMOI)**

Président de l'assemblée : Monsieur le maire Luc Dostaler
Secrétaire : Monsieur Martin Chaput

Conseillers(ère) présent(e): Monsieur Jacques Trépanier, monsieur Jean-Guy
Mongrain, madame Marylène Ménard, madame
Julie Régis, monsieur Daniel Duchemin et
monsieur Clément Pratte

Présences de personnes : Aucune

Lors de cette assemblée, en date du 30 octobre 2024 à 19h30, le président et la secrétaire de l'assemblée ont expliqué le projet de règlement soumis pour consultation.

Le projet de règlement a pour objet de permettre à la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel de se prévaloir des dispositions contenues dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin d'être en mesure, à certaines conditions, d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble s'il respecte les objectifs du plan d'urbanisme et ce, même s'il déroge à certaines dispositions de la réglementation d'urbanisme.

Aucune personne n'était présente, ainsi il n'y a pas eu d'objection au projet de règlement.

Levée de l'assemblée publique de consultation à 19 h 31.

Proposée par monsieur Daniel Duchemin.
Appuyée par madame Julie Régis.

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et greffier-trésorier
